



AMENDMENT #3 MODIFICATION #3

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Unités de réception
111 rue water est
Cornwall ON K6H 6S3

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

l'Agence Parcs Canada
111 rue water est
Cornwall ON K6H 6S3

Title-Sujet Installation de la palissade de fossé sec - LHNC du Fort George		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P300-17-5497/A		Date: 15 février 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG		Client Ref. No. - No. de réf du client.
Solicitation Closes:		
at - á 14 h 00	on - le 20 février 2018	Time Zone - Fuseau horaire EST - HNE
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: X Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Patrick Alguire - patrick.alguire@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5955		Fax No. - No de FAX: (877) 558-2349
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
See Herein - Voir dans la présente		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone:	
Facsimile No. - N° de télécopieur:	
Email - Courriel:	
Signature	Date

LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DES MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.

1. Questions and Réponses:

Question 1: Emplacement de l'ancienne rue Stuart (où les fondations granulaires de la route sont encore présentes)

Réponse 1: Je pense qu'ils veulent dire « l'ancienne rue Byron ». L'ancienne rue Byron se trouve à l'endroit où se trouve la piste cyclable existante.
Voir le dessin joint A-8

Question 2: Zones où les véhicules de construction peuvent accéder au site (piste cyclable, etc.)

Réponse 2: Veuillez consulter le dessin A-8, ci-joint, pour voir les routes d'accès

Question 3: Ce travail serait arrêté si une ornière de 6 pouces ou plus était causée par la construction, ce qui entraînerait une évaluation archéologique. Pourriez-vous fournir plus de détails sur cette évaluation, et préciser les coûts dont l'entrepreneur serait responsable?

Réponse 3: L'entrepreneur doit s'assurer que les ornières causées par le travail ne dépassent pas 6 pouces. Si l'orniérage se produit pendant les travaux, l'entrepreneur doit prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les terrains de toute autre ornière. Si l'orniérage se produit à 6 pouces ou plus, le gestionnaire de projet doit être avisé et des mesures correctives doivent être prises. Si, en raison de l'évaluation, une intervention archéologique est requise, l'entrepreneur sera responsable d'obtenir les services d'un archéologue pour examiner la zone de dommages de plus de 6 pouces ou telle qu'elle est définie par le gestionnaire de projet et il recevra un énoncé des travaux de l'Archéologie terrestre de l'Agence Parcs Canada. Les entrepreneurs sont toujours encouragés à maintenir un niveau acceptable d'endommagement du gazon dans leur zone de travail et à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter cette situation.

Question 4: Les piquets intégrés doivent être de 10,65 pieds, est-ce acceptable s'ils ne mesurent que 10 pieds?

Réponse 4: Oui, c'est acceptable, tant que les piquets sont encore à 1,2 mètre dans le sol.

Question 5: Il est indiqué du pin rouge pour le matériel des piquets, du cèdre et/ou de l'épinette-pin seraient-ils des substituts acceptables?

Réponse 5: Aux fins de ce processus concurrentiel, les entrepreneurs doivent soumissionner en utilisant les matériaux de la spécification.

Question 6: Est-ce que les pointes des piquets doivent être en pointe arrondie ou les pointes peuvent-elles être un peu carrées?

Réponse 6: Les piquets doivent être en pointe arrondie pour correspondre à ceux déjà présents.

En présentant sa soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a lu et qu'il a compris les exigences indiquées dans tous les addenda et qu'il a pris en compte tous les coûts associés à ces exigences dans le prix total soumissionné.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.